

Compte rendu du Conseil d'Administration du 09/09/2026 – 19h00

Bad Au Monas

SIREN 447 766 221 00025 – Association n°W122002457

Siège social :

Mairie – Place de La République – 12000 LE MONASTERE

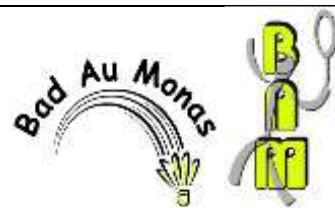
Contacts :

badaumonas12@gmail.com

Date d'émission : 13/09/26

Rédacteur :

Mikaël Pellicier



Présents : Xavier A. - Sandra M. - Jordan F. - Sébastien L. - Nelly A. - Marion B. - Elodie L. - Pauline D. - David E. - Alexandre D. - Mikaël P. - Corentin M. - Laurence L. - Mathilde R. - Sabrina F. – Damien P. – Corinne B. – Benoit A. – Marie B.

Excusés : Noa L. - Clara T. - Louison A.- Frédéric C. - Martin G.

Ordre du jour :

- Affaires courantes
- Formation des encadrants et des dirigeants
- Stage de reprise 2026/2027
- Engagement des équipes d'InterClubs
- Organisation du CDJ n°1
- Projet de rapprochement associatif BAM/CBR

Avec la présence de plus du tiers des membres (19/24), le quorum est atteint et le conseil d'administration peut délibérer.

Affaires courantes :

Validation des créneaux 2026/2027

Les créneaux pour la saison 2026/2027 ont été validés à la suite d'un vote des membres du Conseil d'Administration sur WhatsApp.

Ils sont consultables sur le site internet du club et affichés sur la caisse jaune présente dans la salle.

Il est également prévu de mettre en place un affichage sur le panneau d'entrée de la salle, même si celui-ci est susceptible d'être retiré par la mairie.

Gestion et vente des volants

La boutique en ligne du club est désormais opérationnelle. Les premiers achats ont été effectués et le fonctionnement semble satisfaisant.

La nouvelle organisation de gestion des commandes, accompagnée de l'envoi de mails automatiques, est également en place. Nelly a réalisé une vidéo de formation à destination des membres concernés. Il est conseillé de la consulter à nouveau si nécessaire.

Un rappel est effectué concernant la mise à disposition des volants :

- Les volants destinés aux InterClubs doivent être pris dans le local.
- La boîte orange reste réservée aux entraînements.
- La prise en charge accordée aux joueurs participants à des tournois est limitée à deux tubes de volants par saison sous réserve de participation effective aux tournois.
- Cette prise en charge doit être sollicitée et n'est pas automatique du seul fait de l'inscription à un tournoi.

Paiement des cordages

Le paiement des cordages s'effectue désormais directement auprès de Florian Lambin, par virement bancaire, et non plus auprès du club.

Cette évolution fait notamment suite à l'abandon de la fiche joueur.

Déplacement de l'équipe d'InterClubs régionale

La prise en charge des déplacements de l'équipe d'InterClubs régionale, estimée à environ 1 500 €, a été validée à la suite d'un vote du Conseil d'Administration sur WhatsApp.

Trombinoscope

Les photos du trombinoscope ont été réalisées par Nelly pour la plupart des membres du club. Les personnes qui n'ont pas encore été photographiées sont invitées à se manifester.

Il est également demandé aux licenciés d'activer l'option permettant l'affichage de leur photo de profil sur le site internet du club. Cette manipulation est plus facilement réalisable depuis la version web du site que depuis un smartphone.

Forum des associations

Le Forum des Associations du Monastère s'est tenu le 29 août dernier. Alexandre, Sébastien et David ont assuré la tenue du stand du Bad Au Monas.

Quelques jeunes déjà inscrits sont venus à la rencontre du club. Peu de nouveaux joueurs ont toutefois été rencontrés, avec seulement quatre ou cinq flyers distribués.

La participation à cette manifestation reste néanmoins importante pour maintenir la présence et la visibilité du club au sein de la commune.

Disponibilité des salles

La date du 31 janvier n'est plus disponible. Par ailleurs, de nouvelles dates doivent faire l'objet de demandes d'occupation exceptionnelles en raison de l'évolution du calendrier des InterClubs départementaux.

Sandra se charge de demander ces deux nouvelles dates.

Il pourra également être nécessaire de reprendre contact avec le Comité des fêtes afin d'étudier une éventuelle modification du calendrier, même si cette possibilité semble compliquée.

Convention avec Lardesports

La convention avec Lardesports doit être renouvelée pour deux saisons, de juillet 2026 à juin 2028.

Jordan se charge de la signature de cette convention avec Florian Lambin.

Contrôle d'honorabilité

La Ligue a rappelé que chaque encadrant et chaque dirigeant doit effectuer le contrôle d'honorabilité.

Pour les dirigeants, cette démarche est réalisée via Poona. Une version papier est également prévue pour les personnes intervenant ponctuellement dans la vie du club, notamment lors des buvettes, afin que toute personne exerçant une activité au sein du club puisse effectuer ce contrôle.

Élodie prévoit par ailleurs de faire signer une autorisation ou décharge aux parents concernant le transport des jeunes de son équipe d'InterClubs.

InterClubs régionale

La première journée d'InterClubs régionale aura lieu le 4 octobre 2026 au Monastère.

Une visioconférence des capitaines est prévue en septembre. Élodie y est inscrite.

Sandra et Marion assureront la table de marque lors de cette journée.

Une communication devra être réalisée afin d'informer les licenciés et de faire connaître l'organisation de cette journée d'InterClubs régionale au Monastère.

Reversement de la subvention ANS 2024

Concernant le reversement de la part ANS 2024 qui avait été demandé, le club a reçu la confirmation de l'annulation de cette demande.

Cette annulation constitue une bonne nouvelle pour les finances du club.

Groupe WhatsApp du Conseil d'Administration

Un nettoyage du groupe WhatsApp du Conseil d'Administration doit être réalisé. Le club compte 24 élus au Conseil d'Administration, alors que le groupe comporte actuellement 27 membres.

Pauline va voir avec Xavier, administrateur et créateur du groupe, afin de régulariser la composition de celui-ci.

Demande de double licence de Damien

Damien a formulé une demande de double licence auprès du club de Badminton Rodez.

Étant actuellement placé sur liste d'attente à Rodez, Xavier se rapprochera du club afin d'appuyer sa demande et de faciliter son inscription sur le créneau souhaité.

Demande de réduction de licence

Le Conseil d'Administration a été sollicité concernant une éventuelle prise en charge partielle de la licence d'un joueur souhaitant ne participer qu'à un seul créneau par semaine.

Le Conseil d'Administration rappelle que la licence doit être réglée dans son intégralité. Aucune remise n'est accordée en fonction du nombre de créneaux fréquentés, que la participation soit limitée à un seul créneau par semaine, à une semaine sur deux ou à toute autre fréquence.

Créneaux au CEDEC

Les créneaux du CEDEC débuteront le jeudi 10 septembre.

Un premier entraînement sera assuré par Xavier, dans l'attente de la mise en place de l'encadrement prévu, qui sera également financé par le club de Rodez.

Entraînement du jeudi au Monastère

Un point doit être réalisé avec Fred afin de recenser les joueurs intéressés par l'entraînement du jeudi au Monastère.

Un sondage sera proposé aux licenciés. Une priorité sera accordée aux joueurs inscrits et engagés dans les équipes d'InterClubs.

Encadrement au lycée François d'Estaing

À partir de la fin du mois de septembre, environ dix jeunes scolarisés au lycée François d'Estaing seront encadrés par Xavier ou Sébastien.

L'objectif est de faire progresser certains joueurs du club qui sont scolarisés dans cet établissement.

Formation des encadrants et des dirigeants

Conférence de l'association Colosse aux pieds d'Argile

Une conférence organisée par l'association Colosse aux pieds d'Argile aura lieu le samedi 10 octobre 2026.

Une session destinée aux jeunes est prévue le matin et une session destinée aux adultes l'après-midi. Les horaires précis seront communiqués ultérieurement.

Cette association mène des actions de sensibilisation et de prévention concernant notamment les violences sexuelles, le harcèlement, le bizutage et les violences dans le milieu sportif.

Formation aux premiers secours

Une formation aux premiers secours est proposée le samedi 17 octobre 2026, au SDIS de Rodez.

Cette formation est prise en charge par le Comité départemental.

Les dirigeants, les encadrants et plus largement les licenciés du badminton sont invités à s'inscrire, soit en contactant le club, soit directement auprès du Comité départemental.

En cas de nombre trop important d'inscrits le samedi 17 octobre, une session supplémentaire pourra être organisée le dimanche 18 octobre, voire à d'autres dates ultérieurement.

Stage de reprise 2026/2027

Le stage de reprise sera organisé le week-end des 26 et 27 septembre 2026, au Monastère, avec Mélodie Cabourg, entraîneuse du club de Blagnac, comme l'année précédente.

L'organisation prévue est la suivante :

- Samedi après-midi.
- Dimanche toute la journée.

Les inscriptions sont limitées, pour le moment, à 21 participants.

Les priorités d'inscription sont les suivantes :

- Les joueurs inscrits aux InterClubs.
- Les autres joueurs du club.
- Les personnes extérieures au club, dans la limite des places disponibles.

Les participants extérieurs au club devront s'acquitter d'une participation financière.

Une relance sera effectuée auprès des licenciés de la saison précédente afin de les inviter à renouveler leur licence. Il est rappelé que la licence devra être à jour pour participer au stage.

Engagement des équipes d'InterClubs

Un point a été effectué par la commission concernant les licences et la constitution des équipes d'InterClubs pour la saison 2026/2027.

Les personnes inscrites la saison précédente doivent être relancées afin de leur rappeler que le renouvellement de leur licence est nécessaire pour pouvoir participer aux InterClubs.

Un nouveau point sera réalisé prochainement afin de préciser le nombre d'équipes engagées, les divisions dans lesquelles elles évolueront et la composition des équipes.

Organisation du CDJ n°1

Le premier Circuit Départemental Jeunes de la saison aura lieu le 1er novembre 2026 au Monastère.

Sébastien ne sera pas disponible pour participer à l'organisation de cette manifestation. Sandra sera présente en tant que juge-arbitre, mais ne pourra donc pas assurer l'organisation générale du tournoi.

Les tournois jeunes étant coorganisés cette saison par le Bad Au Monas et le Club Badminton Rodez, un échange devra avoir lieu avec Fred et Manu, du club de Rodez, afin de définir les modalités d'organisation.

La participation de bénévoles du Bad Au Monas sera également nécessaire, le tournoi se déroulant au Monastère.

Un mail sera envoyé prochainement afin de solliciter les volontaires et de proposer une organisation.

Projet de rapprochement associatif BAM/CBR

Un débat a été organisé concernant la suite du projet de rapprochement entre le Bad Au Monas et le club de Badminton Rodez, à la suite du vote portant sur la poursuite ou non de l'étude du rapprochement.

La question soumise au vote était la suivante :

« Approuvez-vous la poursuite du projet de rapprochement associatif avec le club de Rodez ? »

Le résultat du vote est favorable à la poursuite du projet :

- 15 votes pour.
- 6 votes contre.
- 2 personnes ne se sont pas prononcées.
- 1 personne n'a pas voté.

Le vote a donc permis de valider la poursuite de la réflexion.

Le Conseil d'Administration a ensuite rappelé les différences entre les deux solutions envisagées :

- La fusion.
- La mutualisation.

Un débat a permis aux membres du Conseil d'Administration de s'exprimer sur ces deux possibilités.

Il ressort globalement des échanges qu'une fusion ne constitue pas nécessairement la solution privilégiée par le Bad Au Monas, notamment en raison de la force de son identité et de son fonctionnement propre.

La fusion pourrait toutefois présenter des facilités d'organisation, ce qui justifie la poursuite de l'étude des deux scénarios.

Un second vote sera organisé rapidement afin de déterminer si le Conseil d'Administration s'oriente vers une fusion ou une mutualisation. Les contours précis de la solution retenue resteront à définir.

Ce second vote se déroulera avec 23 votants, Clara ayant depuis quitté le club pour rejoindre le VCT afin d'évoluer en Nationale 3. Le Conseil d'Administration la félicite pour cette nouvelle étape sportive.

Conseil d'administration clôturé à 20h45